

UNIVERSITÉ „BABEȘ-BOLYAI” CLUJ-NAPOCA  
FACULTÉ DES LETTRES

Thèse de doctorat

**L’aspect graphique dans le texte littéraire –  
modalités de réalisation et effets**

Résumé

Sous la direction de :  
Prof. dr. Gavril NEAMȚU

Doctorante:  
Manuela CHIVULESCU  
ANGHEL

CLUJ-NAPOCA  
2012

# Table des matières

## INTRODUCTION

### I. LA VISION ENVERS L'ASPECT GRAPHIQUE

1. La / Les langue(s) entre écrit et oral
  - 1.1. Écrit et écriture
  - 1.2. Systèmes d'écriture
  - 1.3. Fonctions de l'écriture
  - 1.4. La dichotomie oral / écrit
    - 1.4.1. Le passage d'un système à l'autre - le transcodage
2. Le graphème
  - 2.1. La graphématique
  - 2.2. Le graphème – l'équivalente de lettre
  - 2.3. Le graphème – représentation pour phonème
  - 2.4. Le graphème – unité minimal distinctive d'un systèmes d'écriture
  - 2.5. Le graphème – unité graphique avec un rôle variable entre les différents systèmes d'écriture
3. Approches linguistiques de la langue écrite
  - 3.1. Une graphématique autonome ou le modèle autonomiste de J. Anis
4. Autre approches pour l'aspect général de l'écrit

### II. CERTAINES MARQUES GRAPHIQUES – LA PONCTUATION. DIMENSION THEORIQUE

1. Au début il y avait... un point – Regard historique
2. La ponctuation – entre production et réception du texte
3. La définition de la ponctuation
  - 3.1. Sens restreint et sens large
  - 3.2. Signes graphiques discrets sans correspondance phonémique
4. Classifications fonctionnelles des signes de ponctuation

- 4.1. Classification en fonction du niveau linguistique et rôle
- 4.2. Ponctuation générale et séquentielle
- 4.3. Signes d'ouverture / fermeture
- 4.4. Instrument de la transcription prosodique
- 4.5. Organisateur syntagmatique / textuel
- 4.6. Composant du sens
- 4.7. Fonctions syntactique, suprasegmentale et sémantique
- 4.8. La ponctuation au niveau syntactique, sémantique et și communicative
- 4.9. Présentation du texte – la fonction d'information
- 4.10. Classification du topogrammes et fonctions – syntagmatique et polyphonique
- 4.11. Signes avec fonction séquentielle et signes avec fonction énonciative
- 4.12. Ponctuation grammaticale et ponctuation stylistique
- 4.13. Ponctuation et variation
- 4.14. Le statut de la ponctuation
- 4.15. Conclusions
5. Synchronie et diachronie – la ponctuation dans des ouvrages normatives roumaines
  - 5.1. La relation entre orthographe et ponctuation
  - 5.2. La première grammaire roumaine – Dimitrie Eustatievici Brașoveanul – 1757
  - 5.3. La grammaire de Diaconovici Loga (1822)
  - 5.4. La grammaire de Heliade Rădulescu (1828)
  - 5.5. Traité de ponctuation de Ioan Pop (1858)
  - 5.6. La grammaire de Timotei Cipariu (1869, 1877)
  - 5.7. La grammaire de H. Tiktin (1891)
  - 5.8. Autres observations dans les travaux consacrés à l'écriture
    - 5.8.1. Sur l'écriture roumaine – G.D. Scraba
    - 5.8.2. Normes de ponctuation dans l'écriture roumaine - Radu Alexandrescu (1940)
  - 5.9. Conclusions

### III. ASPECT GRAPHIQUE ET TEXTE LITTERAIRE

#### 1. Le rapport aspect graphique – texte

1.1. L'aspect (typo)graphique expressif. La ponctuation zéro

1.2. Le niveau du texte poétique

#### 2. Ponctuation et littérature

2.1. Le point de vue des écrivains

2.2. Variations du phénomène de l'actualisation des signes de ponctuation

2.2.1. Signes de ponctuation générale

2.2.1.1. Le point

2.2.1.2. Les deux points

2.2.1.3. Le point virgule

2.2.2. Signes de modalité

2.2.2.1. Le point d'exclamation et le point d'interrogation

2.2.2.2. Les points de suspension

2.2.3. Signes de séquence

2.2.3.1. Les parenthèses

2.2.3.2. Les guillemets

2.2.3.3. Le(s) tiret(s)

2.2.4. Signes typographiques associés

2.2.4.1. La majuscule

2.2.4.2. L'opposition romaines / italiques

2.2.4.3. L'opposition minuscules / capitales

2.2.5. La ponctuation du mot

2.2.5.1. Le trait d'union

2.2.5.2. L'apostrophe

#### 3. Espace graphique

3.1. Les dimensions de l'espace graphique

3.2. Espace graphique dans la poésie

3.3. Alinéa et paragraphe narratif

3.4. La présentation du texte

3.4.1. Fausses orthographes

3.4.2. L'astérisque

3.4.3. La ligne de points

#### IV. L'ASPECT GRAPHIQUE DANS LE CONTEXTE DE LA TRADUCTION DE TEXTE LITTÉRAIRE

##### 1. L'acte de la traduction

1.1. Le traducteur – acteur dans le processus de communication

1.2. Les problèmes soulevés par les marques graphiques dans la traduction

##### 2. La traduction – entre procès et produit

2.1. La traduction de texte non-littéraire

2.2. La traduction de texte littéraire

##### 3. Du général au particulier: I.L.Caragiale, *Une lettre perdue*

3.1. Le texte-source

3.2. L'analyse de la variante traduite VT1

3.3. L'analyse de la variante traduite VT2

3.4. Observations et conclusions

CONCLUSIONS

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

**Mots-clef:**

*Aspect graphique, oral, écrit, graphème, ponctuation, orthographe, norme, ponctuation zéro, texte littéraire, typographie, prosodie, espace graphique, traduction*

Notre vision, partant de quelques aspects théoriques fondamentaux, propose une tournure de l'attention vers l'aspect graphique, vers la variante écrite de la langue, qui s'inscrit dans une tendance relativement nouvelle, manifestée tantôt dans les recherches de niveau international, tantôt dans les recherches roumaines. Après la position, au moins apparente, dans l'obscurité, de la variante écrite de la langue et l'accent mis sur le langage oral dans le cadre large des sciences du langage, les nouvelles recherches retournent vers le plan de l'écrit, non pas pour annuler l'importance de l'autre plan, mais plutôt pour le confronter, en essayant d'améliorer la perception envers les deux.

S'inscrivant dans la même direction, notre préoccupation part de l'hypothèse que la langue roumaine du texte littéraire suppose un spécifique caractérisé par des modalités propres de réalisation de l'aspect graphique, qui contribue à la réalisation de certains effets qui passent du niveau textuel au niveau de la conscience du récepteur du texte.

Même si l'attention est dirigée vers le texte littéraire, l'objectif sera seulement l'observation et l'inventaire de quelques aspects spécifiques de ce texte, sans une analyse effective de certains textes littéraires. Plus exactement, on cherche à mettre en évidence le rôle de l'aspect graphique au niveau du texte littéraire, l'importance pour une éventuelle réception et interprétation, mais non l'interprétation proprement dite associée aux aspects identifiés, qui serait le propre de la littérature.

La linguistique et la littérature ne sont pas vues comme deux directions différentes, leur convergence est celle qui construit le champ de notre discours. La même démarche pourrait être suivie pour les textes scientifiques, journalistiques, juridiques, administratifs, découvrant autres valeurs de l'aspect graphique. L'orientation

vers le texte littéraire est justifiée par la conviction que la plus grande diversité se manifeste au niveau de cette catégorie textuelle.

L'accent mis sur la ponctuation est dû aux contradictions et aux multiples fonctions, qui ont déterminées la vision conforme à laquelle elle serait au milieu du système graphique. De plus, du point de vue linguistique, notre objectif est de démontrer le fait que, au-delà d'un ensemble de marques typographiques, la ponctuation est un élément de la langue chargé d'une valeur énonciative, un élément d'une stratégie énonciative dans le cadre de l'énonciation écrite. En suivant cette direction, on arrive à la notion de *style*.

Le rapprochement de la ponctuation et le style dans la convergence linguistique / littérature se manifeste en particulier dans le chapitre dédié au contexte de la traduction.

Le premier chapitre, *La vision envers l'aspect graphique*, dédie une première séquence au rapport de l'écrit et l'oral dans la langue.

Pour longtemps, l'oral a constitué la seule manifestation authentique de la langue. L'écrit a été conçu comme manière de *représentation* de la langue (Saussure, CLG), d'*enregistrement* de la langue, en mettant plus d'accent sur son extériorité (« L'écrit n'est pas langage, mais seulement une manière d'enregistrer le langage par des signe visibles. »<sup>1</sup>) ou d'*attestation* graphique de la langue.

Les analyses de l'oral et de l'écrit ont donné naissance aux visions contradictoires sur la langue parlée et la langue écrite. Celles-ci représenteraient soit deux aspects qui pourront constituer des langues différentes, soit l'écrit – une simple reproduction de l'oral, un système secondaire, soit la variante écrite – la seule capable de représenter la langue. C'est plus raisonnable d'admettre que les deux représentent des systèmes fondamentaux différents, même si ils sont coordonnés, complémentaires.

Les différences structurelles entre les deux types de communication, orale et écrite, l'écrit comme représentation de l'orale ou comme dimension autonome, toute cette problématique des relations entre écrit et orale a représenté et représente encore un centre d'intérêt au plusieurs niveaux d'analyse. Les préoccupations pour l'écrit,

---

<sup>1</sup> Bloomfield, 1933, p. 21. "Writing is not language, but merely a way of recording language by visible marks."

aspect graphique, ont favorisé la formulation de certaines théories souvent cohérentes, autres fois restant seulement des ébauches, ayant en commun l'effort de montrer l'importance de l'écrit et de tous les éléments qui constituent cette dimension.

Comme préoccupation dans cette direction de montrer l'importance de la réalisation graphique de la langue, a pris naissance le concept de *graphème*. Les visions ont été, durant le temps, pas trop homogènes. Dans le premier chapitre on met l'accent sur la constitution du concept de *graphème*, comme un moment important dans les préoccupations pour l'écrit, et sur les essais de le définir, dans les visions parfois contradictoires qu'ils supposent.

Pour l'étude de l'expression graphique du langage on peut rencontrer plusieurs variantes terminologiques : *graphématique*, *linguistique graphique*, *graphémique*, *graphémologie*. On considère que le terme *graphématique*, qu'on préfère et qu'on retrouve dans certains études de langue française, italienne, espagnole, allemande, mais aussi dans certaines contributions roumaines<sup>2</sup>, n'est pas seulement un terme précieux pour nommer ce qu'on comprend par orthographe ; le premier, tel qu'il est conçu, se rapporte au système, l'autre la norme.

Le plus souvent, dans la bibliographie consultée, on a retrouvé le terme graphématique dans les ouvrages de Jacques Anis<sup>3</sup>, le théoricien d'une graphématique autonome ou d'un modèle autonomiste.

Les tentatives de classification des graphèmes et des signes de ponctuation ont conduit aux théories cohérentes, dans lesquelles certaines catégories de signes sont définies en fonction de leur rôle.

La problématique de la réalisation graphique et la décision d'analyser cet aspect, implique, dès le début, l'acceptation de l'autonomie de l'écrit, du fait que celui-ci ne représente seulement une représentation de l'orale, une dimension secondaire de la langue. Malgré le fait que plusieurs fois la correspondance entre oral et écrit a été démontré, les possibilités de l'écrit consistent aussi dans l'utilisation des procédées, des modalités, sans correspondance à l'oral.

---

<sup>2</sup> Voir la thèse de doctorat *Scrierea românească actuală – sistem funcțional*, soutenue par Ovidiu Drăghici, en 2011 à UBB Cluj, sous la direction de: prof. dr. Elena Dragoș.

<sup>3</sup> Jacques Anis, « Pour une graphématique autonome », in *Langue Française*, n° 59, 1983, « Le signifiant graphique », J. Anis (éd.), Larousse, Paris, pp. 31-44.



Dans les grandes lignes, pour la langue écrite, parmi les diverses approches, on peut identifier trois tendances : le phonocentrisme, vision pour laquelle la langue écrite est une représentation déformée de la langue parlée ; le phonographisme, pour lequel la langue écrite signifie d'une part une représentation de la langue parlée, d'autre part suppose des caractéristiques spécifiques ; l'autonomisme, qui voit la langue écrite comme un système spécifique en interaction relative avec la langue parlée.

Le modèle autonomiste de Jacques Anis, ne se propose pas d'annuler les connaissances antérieures, Anis reconnaît même qu'il valorise des aspects mis en évidence par les représentants du phonographisme, le fait qu'une langue évoluée, au-delà des correspondances / non correspondances phono-graphique, présuppose une forme de l'expression *phonique* et une forme de l'expression *graphique*, qui même si en interaction, peuvent être décrites indépendamment.

Pour les unités minimales de la formes écrite, les graphèmes, sont identifié trois catégories : des graphèmes alphabétiques /des alphagrammes – des figures (des unités pures distinctives) ; des graphèmes ponctuo-typographiques / des topogrammes – quasi-signes, qui contribuent à la production du sens, fonction d'organisateur et indicateur syntagmatique et énonciative (les signes de ponctuation); des graphèmes logogrammatiques / logogrammes – des signes, marginaux dans le système ; comme variante de réalisation : un graphème unique correspondant à une unité significative ou à un groupement avec un fonctionnement synthétique.

Le deuxième chapitre, *Certaines marques graphiques – la ponctuation. Dimension théorique*, fait le passage vers un aspect particulier de l'écriture, la ponctuation. L'écriture, forme de manifestation de la langue, suppose la transformation de la pensée dans des phrases réalisées par des signes, dans un ordre spécifique, donnée par la nécessité de transmettre un sens. La nécessité d'éviter l'ambiguïté conduit premièrement à l'isolation des mots, la notation des signes de ponctuation, à la délimitation des paragraphes.

La séquence *Au début il y avait... un point – Regard historique* n'a pas l'intention de réaliser une histoire de la ponctuation, ni même une présentation très

brève, mais seulement de ponctuer quelques moments essentiels pour une vision d'ensemble vers la ponctuation et son rôle durant le temps, dans l'histoire de l'écrit.

L'évolution de la ponctuation implique le passage du rôle initial de produire ou de reproduire « la musique » du texte, au rôle essentiel dans le détachement du sens d'un texte, dans la fixation des directions pour un lecteur dans le processus de la lecture, en passant pendant le temps par différentes modifications, enrichissements.

Un moment essentiel dans cette évolution des signes a été représenté par l'apparition de l'imprimerie, des modifications, des adaptations étant dues même aux imprimeurs, grâce auxquels l'usage de la ponctuation a commencé à s'imposer et à se systématiser.

On ne peut pas parler de l'utilisation de la ponctuation moderne que vers le XVIIIème siècle. Lorsque, dans un temps relativement court on fait pour les langues européennes des conventions en partie divergente. On peut identifier les différences de réalisation graphique en différentes langues, mais aussi des différences en ce qui concernent l'usage.

Nos observations vont dans la direction de la négation de l'universalité des signes, affirmés répétitivement. Ce que on peut affirmer, avec Nina Catach<sup>4</sup>, c'est que non pas les signes de ponctuation sont universels, mais que les lignes générales de la ponctuation sont universelles.

La valeur des signes, le rapport entre leur valeur et la terminologie utilisée, l'inventaire des signes, mais aussi les règles d'utilisation ont évolué continuellement. Cette évolution est visée, pour la langue roumaine, par des rapports à quelques ouvrages normatives, dans une autre séquence de ce chapitre.

La séquence *La ponctuation – entre la production de texte et réception* commence de la conviction que les signes de ponctuation ne peuvent pas être compris en totalité sans être mis en relation avec la réception du texte, la lecture. On a présenté un modèle général complet de la lecture moderne, proposé par Nina Catach<sup>5</sup>. La

---

<sup>4</sup> Nina Catach, *La ponctuation (Histoire et système)*, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », Paris, 1994, p. 6.

<sup>5</sup> Nina Catach, « La ponctuation et les systèmes d'écriture: dedans ou dehors? », Jean-Marc Defays, Laurence Rosier, Françoise Tilkin (éds.), *A qui appartient la ponctuation ?*, Duculot, Paris, Bruxelles, 1998, pp. 31-43, p. 41.

lecture est comprise sous trois aspects : lecture orale, lecture double, orale et visuelle, lecture totale ou principalement visuelle.

Cette délimitation est essentielle non seule par rapport à la ponctuation, mais par rapport à tout ce qui représente aspect graphique, ponctuation au sens large, la mise en page, la présentation du texte ou la valorisation de l'espace graphique. Une série d'éléments constitue cet aspect ne peut être reproduite dans une lecture orale, mais seule dans les autres deux types de lecture, qui impliquent le visuel.

Dans la production et la réception du texte, l'important c'est que les signes de ponctuation n'accompagnent pas le texte, mais ils sont à l'intérieur de celui-ci. Le texte n'est pas, ne peut être conçu dans l'absence de ceux-ci ; les signes ne constituent pas des éléments qui s'ajoutent au texte, mais des éléments qui constituent le texte, dans sa dimension syntaxique et sémantique.

Le problème de la ponctuation est étroitement lié au statut de l'écrit, à la reconnaissance ou à la négation de son caractère secondaire ou autonome en rapport avec l'orale, à la fameuse déjà liaison avec l'orale, souvent niée, autre fois affirmée soit par les théoriciens, soit par les praticiens. La base est constituée par l'opposition entre les souteneurs du phonocentrisme, qui croient dans la fonction intonative de la ponctuation et ceux de l'autonomisme, pour qui les signes de ponctuation font un instrument de l'énonciation écrite<sup>6</sup>. Généralement, on peut observer l'existence d'une entière tradition de l'abordage des signes de ponctuation en fonction de l'oralité des textes.

L'affirmation de l'autonomie de l'écrit est celle qui a conduit au changement de la vision sur la ponctuation, qui n'est plus considérée un simple instrument auxiliaire de l'oralité.

L'écrit, comme l'accepte aussi Nina Catach, est fait, de manière indissociable, de deux aspects, « faces » différentes, desquelles un ouvert vers l'oralité, l'autre vers le visuel. « La ponctuation, qui ne parle qu'au yeux, est le lieu privilégié pour une

---

<sup>6</sup> Sabine Pétilion-Boucheron, *Les détours de la langue. Etude sur la parenthèse et le tiret double*, Peeters, Leuven, Belgium, 2003, p. 14.

réflexion sur cette extraordinaire dualité de l'écrit, dont il faut se souvenir à tout instant.»<sup>7</sup>.

En conséquence, le problème de la définition de la ponctuation est étroitement lié de la vision sur l'écrit et implicitement de la conception de son rôle.

Plusieurs fois, la ponctuation est définie comme le système de signes graphiques qui contribuent à l'organisation d'un texte écrit et qui apporte des indications prosodiques, marque des rapports syntactiques ou véhicule des informations sémantiques. L'aspect qui concerne l'organisation du texte suppose le fait que les signes de ponctuation servent à la structuration de celui-ci à plusieurs niveaux: des mots, de la phrase et de la mise en page du texte.

Généralement, dans l'analyse de la ponctuation, on peut observer la tendance de la définir au sens restreint, exemplifiant avec un inventaire de signes, mais aussi au sens large, ayant pour base l'affirmation de l'autonomie de l'écrit. Conformément à une vision au sens large, certains chercheurs incluent les signes de ponctuation proprement dite, mais aussi les stratégies de mise en page, des caractères gras, italiques ou soulignés.

En ce qui concerne l'élargissement du champ de la ponctuation, c'est évident qu'il impliquerait le renoncement à la notion traditionnelle de *ponctuation* et alors on pourrait mettre aussi le problème de l'adéquation ou l'inadéquation du terme de *ponctuation* pour le nouvel inventaire. L'hésitation qui résulte de la constatation de cette inadéquation peut être constaté au niveau de quelques ouvrages qui propose une vision étendue sur la ponctuation<sup>8</sup>.

La séquence de ce chapitre dédiée aux *classifications fonctionnelles des signes de ponctuation* suppose une présentation des visions identifiées dans les préoccupations pour la ponctuation et un rapport critique à celles-ci. Les classifications en fonctions du niveau auquel on intervient (mot, phrase, texte - Claude Tournier, Nina Catach), du rôle des signes (ponctuation générale / séquentielle – Nina Catach), par la position des signes (signes ouvrants, signes fermants). On a présenté diverses visions sur le rôle des signes de ponctuation, partant de celui d'instrument de

---

<sup>7</sup> Nina Catach, *La ponctuation (Histoire et système)*, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », Paris, 1994, p. 6.

<sup>8</sup> L.G. Védénina, *Pertinence linguistique de la présentation typographique*, Peeters-Selaf, Paris, 1989.

la transcription prosodique. Ayant la base de la conception que l'orale est la seule forme d'existence de la langue, que l'écrit est seulement une représentation de l'oral (ou enregistrement, ou attestation), a été fréquemment formulée l'idée que la fonction essentielle des signes de ponctuation est suprasegmentale, de représentation graphique des aspects prosodiques. L'évolution ultérieure a permis la mise en évidence, tant pour la langue roumaine, que pour la langue française, d'autres fonctions de la ponctuation: organisateur syntaxique / textuel et composant du sens.

Des visions à retenir sur les fonctions identifiées sont celles des ouvrages de Nina Catach<sup>9</sup> et de L.G. Védénina<sup>10</sup>. Nina Catach établit aussi trois fonctions des signes de ponctuation: fonction syntactique (d'organisation), la fonction suprasegmentale (qui vise la correspondance à la variante orale), la fonction sémantique (de substitut ou supplément sémantique). Védénina identifie trois plans linguistiques qui gouvernent l'activité de celui qui parle : le plan sémantique, le plan communicatif et le plan grammatical, auxquels correspondent les trois structures complémentaires de la phrase, en fonction de laquelle peut être conçue la phrase. Ainsi sont-ils identifiés trois types de ponctuation : syntaxique, sémantique et communicative, avec l'observation qu'il y a des superpositions entre celles-ci.

L'approche d'Anis, l'une des plus originaux<sup>11</sup> approches de la ponctuation, suppose l'identification de deux catégories, des signes à fonction *syntagmatique* (« ce qui relève de la syntaxe stricte mais aussi de la syntaxe textuelle – progression thématique et organisation supra-phrastique »<sup>12</sup>) et des signes à fonction *polyphonique* (« non seulement ce qui relève du discours rapporté, mais tout ce qui relève d'un décrochage énonciatif »<sup>13</sup>).

La ponctuation a été fréquemment considérée une copie imparfaite de l'intonation, de l'accent et des pauses, du suprasegmental, et traitée (quand elle est traitée !) de cette manière dans les ouvrages de linguistique à cause de l'importance accordée à

---

<sup>9</sup> Nina Catach, « La ponctuation », *Langue française*, n° 45, 1980, pp. 16-27.

<sup>10</sup> L.G. Védénina, *Pertinence linguistique de la présentation typographique*, Peeters-Selaf, Paris, 1989.

<sup>11</sup> Sabine Pétilion-Boucheron, *Les détours de la langue. Etude sur la parenthèse et le tiret double*, Peeters, Leuven, Belgium, 2003. p. 68.

<sup>12</sup> J. Anis et collab., *op. cit.*, p. 122.

<sup>13</sup> *Ibidem*.

l'orale par le structuralisme, existant la tendance de la chasser du champ de la linguistique.

Néanmoins, les ouvrages récents démontrent une entrée en ombre de la tradition phonocentriste, ayant comme base une certaine vision de lecture du *Cours de linguistique générale* du Saussure, en proposant même une nouvelle grille de lecture<sup>14</sup>. Les théoriciens de l'autonomisme, comme Jacques Anis, qui considère que la langue écrite représente un système et les contributions de Nina Catach ont démontré, pour l'écrit, son statut d'objet d'étude linguistique.

Dans la séquence *Synchronie et diachronie – la ponctuation dans des ouvrages normatives roumaines*, l'analyse de certains grammaires roumaines a visé plusieurs objectifs : l'observation de l'absence ou de la présence d'une approche des problèmes liés concernant la ponctuation, l'identification des visions sur les relations de cet aspect, et de l'écrit en général, avec l'oral, des tentatives de définir la ponctuation, de constitution de la terminologie et de l'inventaire des signes, avec le rôle et la modalité de réalisation graphique qui sont spécifiques pour chaque signe. On a essayé de mettre en évidence l'évolution de la vision générale sur la ponctuation.

La prémisse de ce démarche a été représentée par la conscientisation du fait que, en ce qui concerne les signes de ponctuation, l'évolution de l'usage a déterminé de façon automatique une réflexion de celui-ci dans les ouvrages dédiés à la langue roumaine.

Pour l'observation de cette évolution, les manuscrits ou les textes imprimés, qui aurait pu éclaircir certaines pratiques liées de la ponctuation au fil du temps, ne représentent pas le point de départ, mais certains ouvrages théoriques, souvent même avec un prépondérant caractère didactique, au but précis de mettre en évidence l'existence des préoccupations pour la ponctuation dans les préoccupations plus amples pour la langue roumaine. Ce qui est relevant pour cette séquence ne sera

---

<sup>14</sup> Jean-Louis Chiss, Christian Puech, « La linguistique et la question de l'écriture : enjeux et débats autour de Saussure et des problématiques structurale », *Langue française*, n° 59, 1983, pp. 5-24 ; Jean-Louis Chiss, Christian Puech, 1988, « Le *Cours de linguistique générale* et la « représentation » de la langue par l'écriture », Nina Catach, éd., *Pour une théorie de la langue écrite : actes de la Table Ronde internationale CNRS-HESO Paris, 23-24 octobre 1986*, Editions du Centre national de la recherche scientifique, Paris, Histoire et structure des orthographes et systèmes d'écritures.

strictement l'usage, mais sa réflexion et son interprétation dans la conscience des auteurs.

De plus, l'accent sur les points noté antérieurement a permis aussi les observations spécifiques, regardant l'évolution de chaque signe : la disparition ou la perpétuation dans la ponctuation et dans les ouvrages actuels, les modifications liées à la manière de réalisation graphique, l'amplification, au fil du temps, du volume des observations liées aux valeurs des signes.

Une première séquence du troisième chapitre, *L'aspect graphique et le texte littéraire*, vise le rapport aspect graphique – texte. Pour la délimitation de ce rapport, définitoire c'est la différence entre le texte manuscrit et celui imprimé. En ce qui concerne la première catégorie, l'aspect graphique est le résultat unique et non répétable d'une unique intervention, de celui qui écrit, l'auteur. Pour la deuxième, où le texte initial est transposé avec l'évidente intention d'être transmis, les éléments qui constituent l'aspect graphique du texte représentent la convergence des deux contributions, celle de l'auteur, d'une part et de l'autre part celle du transmetteur, l'éditeur, alors que le texte transmis n'est qu'une simple reproduction (voir multiplication) du texte initial.

Si en rapport au texte initial l'aspect graphique est un élément organisateur et identificateur, en rapport au texte transmis reste un élément organisateur, mais il devient modificateur aussi. On ne prend pas en vue les graphèmes segmentales, alphabétiques, évidemment transfigurés par le processus de modélisation en vue de la transmission, mais tous les autres choix de celui qui écrit, ignorés souvent dans ce procès et dont l'ignorance est dû parfois aux pratiques éditoriales.

La superposition des pratiques de l'écrivain et les pratiques éditoriales, typographiques, apporte devant le lecteur un produit, dans lequel les résultats des options d'un ou d'autre des « acteurs » du procès de communication sont visibles, mais la source ne peut être identifiée chaque fois. Le plus utile serait que les modifications soient signalées et expliquées, mais ce n'est pas le cas chaque fois.

Dans l'organisation textuelle on peut identifier quelques variations de l'espace graphique<sup>15</sup>, tels que l'utilisation de différents types de caractères, et des possibilités illimitées de l'exploitation du blanc. Ces changements représentent une manière spécifique de l'organisation visuelle du texte poétique, en prose ou dramatique, utilisés pour mettre en valeur les différents niveaux.

Prenant la terminologie de la linguistique textuelle, nous croyons que ces aspects pourraient être rapportés d'une part à ce J.M. Adam<sup>16</sup> appelle *texture* (aspects microlinguistiques) et, d'autre part, à la *structure* (aspects macrolinguistiques).

Revenant à l'aspect graphique dans le contexte de la transmission du texte et du rapport émetteur-intermédiaire-récepteur ; il faut souligner que cet aspect prend une autre dimension dans les conditions de la rédaction technique, la réinvention de l'écriture<sup>17</sup>. Le « manuscrit électronique »<sup>18</sup> permet une limitation des interventions de l'intermédiaire et une meilleure concordance entre les besoins de communication et leur réalisations réelles chez l'émetteur. En revanche, la génétique textuelle ne trouve plus son objet, l'avant texte ; le texte n'a plus d'histoire, le processus de sa production ne laisse pas des traces.

L'aspect graphique dans le texte littéraire, en laissant de côté les graphèmes alphabétiques, est réalisé en grande mesure par les signes de ponctuation, si on accepte une vision plus étendue de la ponctuation (procédés typographiques, les aspects de la présentation du texte ou de la mise en page).

Les réalisations de la ponctuation dépendent dans un texte – et ont toujours dépendu – de plusieurs facteurs: l'époque, types de textes, moyens de transmission des textes, les choix individuels.

---

<sup>15</sup> Roger Laufer, *Introduction à la textologie. Vérification, établissement, édition des textes*, Paris, Larousse, 1972, p. 86.

<sup>16</sup> J.M. Adam, *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Editions Nathan, Paris, 2004, p. 40.

<sup>17</sup> Jacques Anis, *Texte et ordinateur. L'écriture réinventée*, coll. « Méthodes en sciences humaines », Paris, Bruxelles, De Boeck Université, 1998.

<sup>18</sup> Roger Laufer, « Le manuscrit électronique », in *Les manuscrits des écrivains*, L.Hay (ed.), Paris, Editions Hachette-CNRS, 1993, p. 224-237.



En littérature, les réalisations de la ponctuation sont effectivement représentées par deux directions: ponctuation *grammaticale* vs. ponctuation *stylistique*<sup>19</sup>, ponctuation *logique* vs ponctuation *subjective*, d'une part certaines manifestations de la norme, par rapport à laquelle aucune déviation est une erreur et doit être corrigée, d'autre part, les manifestations de l'art et de l'individualité créatrice, dans laquelle tout écart devient de style.

Pour la présentation de la ponctuation dans les textes littéraire, nous avons comme point de départ la vision de Nina Catach, qui considère que la mise en valeur de la syntaxe, la topique, la ponctuation, comme un moyen pour l'individu communiquant par l'écriture de les surmonter, étant donné que, parfois, les limites qu'elles imposent ne sont pas satisfaisantes pour ses besoins de communication. Il s'agit de leur réalisations effectives dans le texte, ce que nous appelons *actualisation*.

Toujours identifiable, la liaison à la syntaxe se manifeste dans deux directions: d'une part, la ponctuation soutient la syntaxe, de l'autre, elle la transgresse, comme suite aux manifestations de l'intention de communication de l'écrivain. Ainsi, Nina Catach<sup>20</sup> estime: « Il est donc faux de dire que la ponctuation soutient la syntaxe, elle la viole aussi, au nom d'effets individualisés, ce qui arrive constamment.»

Par les analyses de cette séquence, nous avons proposé une vision étendue de la ponctuation, en délimitant deux catégories : d'une part, les *graphèmes ponctuels*, de l'autre des *procédés graphiques ponctuels intégrés* ou *la ponctuation intégrée*, qui affecte les graphèmes alphabétiques. Nous avons jugé comme opportune l'attraction de la majuscule, provenant en roumain de l'espace de l'orthographe, vers celui de la ponctuation, en la faisant entrer dans la ponctuation intégrée. Nous avons procédé de la même manière avec le trait d'union, signe qui pour certaines utilisations ne montrent pas l'inclusion dans la catégorie de l'orthographe et que nous avons encadré dans la catégorie des graphèmes ponctuels. Nous avons ainsi constitué, en fonction du niveau auquel elle intervient, une catégorie de la ponctuation du mot, ou on peut encadrer le blanc aussi.

---

<sup>19</sup> Cristina Furtună, *Aspecte ale punctuației gramaticale și stilistice în limba română actuală*, Editura Bibliotheca, Târgoviște, 2006.

<sup>20</sup> Nina Catach, « La ponctuation et l'acquisition de la langue écrite. Norme, système, stratégies », in D. Bessonnat (éd.), *Pratiques*, n° 70, « La ponctuation », pp. 49-60.

Dans la deuxième catégorie de la ponctuation, la ponctuation intégrée, auprès de la majuscule, qui peut intervenir au niveau du mot, en apportant des significations multiples et au niveau de la phrase aussi (la majuscule intervient au niveau du texte aussi, pensait Catach, mais nous ne voyons pas dans ce type de majuscule une marque spécifique du paragraphe), nous avons encadré des procédés comme l'utilisations de l'italique et des capitales.

Parmi les effets créés par l'intervention de la ponctuation dans le texte littéraire, nous avons identifié, à partir des fragments analysés, des effets comme la polyphonie, la fragmentation, la modalisation, avec de multiples modalités de réalisation (par exemple, pour la polyphonie : les guillemets, les tirets, les parenthèses). D'un intérêt particulier a été pour nous l'intervention de la modalisation autonimique, identifiée et étudiée par Jacqueline Authier-Revuz. On a pu démontrer la contribution de la présence des graphèmes ponctuels et aussi de la ponctuation intégrée à la réalisation de cet effet.

La séquence de ce chapitre consacrée à l'espace graphique comprend une délimitation entre espace graphique poétique, qui implique une mise en valeur, sous différentes formes, des possibilités du blanc, et espace graphique du texte de prose. Dans la présentation du texte, nous avons intégré d'autres aspects graphiques, des procédés et marques: l'astérisque, avec un statut spécial, inclus parfois dans la ponctuation ; les fausses orthographes qui affectent une autre catégorie de graphèmes, alphabétiques ; les lignes de points.

La conclusion qui suit à cette analyse serait le fait que les deux dimensions de l'aspect graphique identifiés, la ponctuation et l'espace graphique sont en réalité deux dimensions dont la frontière est purement méthodologique. Leur convergence dans le texte littéraire est le résultat de l'intention de communication de celui qui écrit et produit des effets dévoilés pendant la réception.

Dans le quatrième chapitre, *L'aspect graphique dans le contexte de la traduction de texte littéraire*, ce que nous avons l'intention de proposer ce n'est pas un sujet nouveau, ni un sujet oublié ou marginalisé, selon certaines opinions, mais plutôt une tentative de localiser la place qu'il mérite pour un aspect négligé dans le contexte de la traduction et relativement peu traité dans les réflexions sur la traduction.

D'importance majeure, comme nous essayons de montrer dans ce chapitre, celui-ci regarde l'utilisation de la ponctuation, avec les deux catégories identifiées, les graphèmes ponctuants et les marques graphiques intégrées, en passant d'une langue à l'autre.

Le point de départ est le rôle du traducteur dans le processus de traduction, qui doit faire tout son possible pour rester invisible dans le produit, le texte traduit, mais en même temps l'identification des quelques questions soulevées dans l'acte de traduire par les marques graphiques, apparemment négligeables. A ce niveau, même dans le contexte de la traduction, nous ne pouvons pas parler de traduction ou de transcodage. Le terme qui semble approprié serait *adaptation*, d'une part aux conventions de la langue cible, de l'autre, au contexte.

Dans cette séquence, nous avons décidé d'observer les marques graphiques dans le texte et souligner leur importance à partir d'un texte littéraire appartenant à la sous-catégorie du texte dramatique. Le point de départ est la comédie de I.L. Caragiale *O scrisoare pierdută*<sup>21</sup> et sa traduction en français. Deux variantes traduites ont été sélectionnées, l'une publiée à Paris<sup>22</sup> (VT1), l'autre à Bucarest<sup>23</sup> (VT2).

Pour les textes traduits, les directions suivies ont été: établir, selon le cas, l'adéquation ou la non adéquation aux conventions de la langue cible, établir le type de marque identifiée en comparant la situation identifiée dans le texte principal avec les mêmes situations dans leur mise en œuvre dans le texte traduit, d'identifier les situations de non coïncidence par rapport au texte-source, de trouver les effets des changements (les modifications transforment le traducteur en créateur et le texte à traduire, en autre texte?).

En ce qui concerne la catégorie de texte sélectionnée, nous avons souligné que le texte dramatique a une double existence, textuelle et scénique, ce qui impose une certaine structure: deux niveaux distincts, mais inséparables – le dialogue et les didascalies. La modalité (typo)graphique de rendre à l'écrit les deux composants, l'une

---

<sup>21</sup> Nous avons choisi pour l'analyse le texte de l'édition Zarifopol-Cioculescu (1939).

<sup>22</sup> I.L. Caragiale, *Une lettre perdue: comédie en quatre actes*, trad. André Kédros, Paris, Les Editeurs Français Réunis, 1953.

<sup>23</sup> I.L. Caragiale, *Théâtre*, collection UNESCO d'oeuvres représentatives, trad. Paola Bentz-Fauci, București, M.O. / UNESCO, 2002.

d'ordre linguistique et l'autre d'ordre métalinguistique<sup>24</sup>, marque cette structure duale. Grâce à ce type de structure, a été discuté l'intertextualité<sup>25</sup> du texte dramatique, justifiée par un dialogue permanent entre les deux plans, les discours et les didascalies, textes littéraires et textes non littéraires. Nous voyons les didascalies comme un plan du texte dramatique, *littéraire*, dimension de son existence textuelle. Nous avons appelé cette double dimension du texte dramatique *polyphonie macrostructurales*, ayant pour point de départ la fonction polyphonique des topogrammes, identifiée par Jacques Anis<sup>26</sup>.

En ce qui concerne les marques graphiques, afin de simplifier, nous avons délimité les relations entre texte traduit et texte source autour de la dichotomie correspondance / non correspondance.

Le problème que nous avons proposé est une question complexe, comme on peut voir dès la construction de la dimension théorique où se retrouvent différents points de vue sur l'aspect graphique et, dans ce cadre, sur la ponctuation, présents dans la linguistique roumaine, mais aussi dans la linguistique française. Nous avons essayé de réaliser une réflexion des directions essentielles et les exploiter dans une vision personnelle, sans se proposer d'épuiser les possibilités de se rapporter à cet aspect.

---

<sup>24</sup> Josette Rey-Debove, « A la recherche de la distinction oral/écrit », Nina Catach, *Pour une théorie de la langue écrite : actes de la Table Ronde internationale CNRS-HESO Paris, 23-24 octobre 1986* / Centre régional de publication de Paris, Histoire et structure des orthographes et systèmes d'écritures, pp. 77-86.

<sup>25</sup> Doina Modola Prunea, „Dialogul dramatic”, in Carmen Vlad, *Semiotică și poetică, 1, Contribuții la studiul dialogului*, 1984, pp. 89-130.

<sup>26</sup> Anis, Jacques, Jean-Louis Chiss, Christian Puech, *L'écriture, théorie et descriptions*, De Boeck Wesmael, 1988, Bruxelles / Editions Universitaires, Paris.